



Séance ordinaire du conseil de la Ville du 18 juin 2018 à 19 h

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
 - 1.1 Aucun
- 2. RÉFLEXION**
 - 2.1 Lecture de la réflexion
- 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 4. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 4.1 Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil tenue le 4 juin 2018
- 5. CORRESPONDANCE**
 - 5.1 Correspondance
- 6. DIRECTION GÉNÉRALE**
 - 6.1 Dépôt du procès-verbal du comité exécutif du 11 juin 2018
 - 6.2 Versement d'une subvention au montant de 50 000 \$ pour Le Grand texte don de la Fondation Sainte-Croix/Heriot
- 7. SERVICE DES FINANCES**
 - 7.1 Délégation des conseillères Stéphanie Lacoste et Catherine Lassonde au congrès de l'Association québécoise du loisir municipal (AQLM) pour la 19e conférence annuelle du loisir municipal (CALM) 2018 qui se tiendra du 3 au 5 octobre 2018 à Québec
 - 7.2 Approbation des états financiers 2017 de l'Office municipal d'habitation de Drummondville
 - 7.3 Approbation des virements budgétaires du 7 avril au 1er juin 2018
 - 7.4 Adjudication d'une émission d'obligations de 20 000 000 \$ à la suite de demandes de soumissions publiques

- 7.5 Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par obligations au montant de 20 000 000 \$ qui sera réalisé le 5 juillet 2018
- 7.6 Dépôt d'une demande au directeur général des élections d'accélérer la vérification des dossiers électoraux
- 7.7 Services d'audits des états financiers de la Ville pour les années 2018-2019 et 2020
(Contrat de gré à gré no DR18-DDP-029)
FBL S.E.N.C.R.L. au montant de 82 782 \$ (taxes incluses)
- 7.8 Mandat à l'UMQ pour ajouter la Ville de Drummondville à l'appel d'offres regroupé effectué par le Centre de services partagés du Québec pour l'achat de pneus qui débutera le 1er avril 2019 et se terminera le 31 mars 2022
(Appel d'offres no DR18-REG-007)
- 7.9 Aménagement d'un sentier et d'une passerelle reliant les rues de l'Étoffe, Beaudoin et du Satin
(Appel d'offres no DR18-PUB-014)
Lambert & Grenier inc. au montant de 204 023,14 \$ (taxes incluses)
- 7.10 Travaux de protection de drain de toiture de l'usine de traitement d'eau
(Appel d'offres no DR18-INV-019)
Drafaf Électrique inc. au montant de 84 675,64 \$ (taxes incluses)
- 7.11 Location d'équipes de travail pour réparation de pavage
(Appel d'offres no DR18-INV-043)
Smith Asphalte inc. au montant de 75 596,06 \$ (taxes incluses)
- 7.12 Fourniture de mélange bitumineux pour les équipes de pavage à contrat pour l'année 2018
(Appel d'offres no DR18-INV-044)
Asphalte Drummond inc. au montant de 86 231,25 \$ (taxes incluses)
- 8. SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**
- 8.1 Dépôt de la liste d'embauches des employés étudiants et surnuméraires
- 8.2 Résolution autorisant la transformation de postes surnuméraires en postes permanents à temps partiel au Service des arts, de la culture et de la bibliothèque
- 8.3 Nomination de messieurs Joël Lemaire, Christian Beaugard, Yanick Latraverse Jutras et Tommy Bessette aux postes permanents de manœuvre aux loisirs au Service des loisirs
- 8.4 Résolution autorisant la prolongation du contrat de monsieur Philippe Cantin, urbaniste au Service de l'urbanisme
- 8.5 Nomination de monsieur Mario Girard au poste cadre permanent de chef de la division de la formation au Service de sécurité incendie et sécurité civile

- 8.6 Création du poste permanent de technicien ou technicienne en urbanisme et mise en valeur du territoire au Service de l'urbanisme
- 8.7 Résolution autorisant la reconduction pour une période d'un an de la lettre d'entente BE-01-2017 intervenue avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 5223 et autorisation de signature
- 8.8 Résolution autorisant l'adoption de la Politique de développement des compétences révisée
- 8.9 Résolution autorisant la reconduction pour une période d'un an de la lettre d'entente BL-2017-06 intervenue avec le Syndicat des employés municipaux cols blancs de Drummondville (CSN) et autorisation de signature

9. GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES

- 9.1 Signature d'ententes d'intégration des Offices municipaux d'habitation (OMH) de la MRC de Drummond
- 9.2 Signature d'un acte de vente à intervenir avec Corporation Girardin inc. relativement au lot 6 131 473 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Drummond
- 9.3 Signature d'un acte d'annulation de servitude à intervenir avec la Villa du boisé inc. concernant le lot 3 533 257 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Drummond
- 9.4 Résolution autorisant le Service des affaires juridiques, division du contentieux à déposer une requête introductive d'instance en radiation d'inscription au registre foncier concernant l'ancienne bibliothèque située au 545 de la rue des Écoles
- 9.5 Signature d'une entente à intervenir avec la MRC de Drummond relativement au traitement des matières organiques

10. TRANSPORT EN COMMUN/ STATIONNEMENT/ DÉVELOPPEMENT SOCIAL

- 10.1 Adoption de la politique de tarification de la Ville pour les activités libres et plateaux sportifs
- 10.2 Résolution autorisant l'aménagement d'un débarcadère sur la rue Saint-Marcel face au local 209-C de l'Association des personnes handicapées de Drummond (APHD) ainsi qu'un stationnement réservé aux personnes handicapées à proximité

11. SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE ET MESURES D'URGENCE

- 11.1 Aucun

12. SERVICE DES LOISIRS

- 12.1 Signature d'une entente à intervenir avec Triomax de Drummondville pour la 28e édition du triathlon (10 000 \$ non assujetti aux taxes)

13. SERVICE DES ARTS, DE LA CULTURE ET DE LA BIBLIOTHÈQUE

- 13.1 Aucun

14. SERVICE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT

- 14.1 Aucun

15. SERVICE DE L'INGÉNIERIE

- 15.1 Demande de proposition d'aide financière auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (Volet - Primeau) dans le cadre de l'usine de traitement d'eau

16. SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

- 16.1 Aucun

17. SERVICE DE L'URBANISME

- 17.1 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet de régulariser l'implantation d'un garage privé isolé partiellement situé en cour avant au 2135 rue de la Bastille
- 17.2 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet de permettre un dépoussiéreur visible d'une voie de circulation installé sur le toit dans le cadre d'un projet d'agrandissement du bâtiment principal au 1125 rue Rocheleau
- 17.3 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet d'augmenter la marge avant maximale applicable au bâtiment principal projeté au 2805 boulevard Mercure
- 17.4 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet d'augmenter la marge avant maximale applicable au bâtiment principal projeté au 5260 Route 139
- 17.5 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet d'augmenter la marge avant maximale, de réduire la marge latérale gauche et les marges latérales totales minimales applicables au bâtiment principal au 71 rue Plessis
- 17.6 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet d'autoriser un logement accessoire à l'habitation situé en partie au rez-de-chaussée, d'en augmenter la superficie maximale et de réduire la hauteur minimale hors-sol du logement au sous-sol au 555, 109e Avenue

- 17.7 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet de réduire les marges avant, avant secondaire et latérale minimales applicables au bâtiment principal existant au 112, 13e Avenue
- 17.8 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet de réduire les distances minimales, à augmenter la hauteur maximale applicable à un entrepôt et à autoriser une aire de chargement/déchargement dans le prolongement d'une entrée charretière au 336 rue Saint-Édouard
- 17.9 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet d'augmenter la hauteur maximale du bâtiment principal dans le cadre d'un projet de construction d'une habitation unifamiliale isolée de deux (2) étages au 345 chemin Hemming
- 17.10 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet de réduire la marge avant minimale applicable à l'abri d'auto attenant au bâtiment principal existant au 126 rue Saint-Frédéric
- 17.11 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet d'autoriser des travaux d'agrandissement du bâtiment situé au 100 rue Laforest
- 17.12 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet de diminuer la marge avant minimale applicable au bâtiment principal existant aux 112-114, 16e Avenue
- 17.13 Demandes de permis dans le cadre de plans d'implantation et d'intégration architecturale - P.I.I.A. (Acceptations - C.C.U. du 6 juin 2018)

Recommandation CCU No de résolution	Adresse	Objet de la demande
18.06.03	1051-1055 boul. Saint-Joseph	Rénovation extérieure du bâtiment
18.06.04	129 rue Heriot	Enseigne rattachée au bâtiment (projetante)
18.06.05	250 rue du Ruisseau	Nouveau bâtiment intergénération
18.06.06	409-411 rue Marcotte	Démolition du bâtiment
18.06.07	413 rue Marcotte	Démolition du bâtiment
18.06.08	173 rue Loring	Rénovation extérieure du bâtiment
18.06.09	750 boul. René-Lévesque (suite 1)	Enseigne rattachée au bâtiment (conditions)

18.06.10	1641 à 1647 boul. Saint-Joseph	Rénovation extérieure du bâtiment (conditions)
18.06.11	454-456 rue des Écoles	Rénovation extérieure du bâtiment
18.06.12	82 chemin du Golf	Agrandissement du bâtiment et rénovation extérieure du bâtiment
18.06.13	410 rue Notre-Dame	Rénovation extérieure du bâtiment
18.06.14	100 rue Laforest	Agrandissement du bâtiment
18.06.15	1900 boul. Saint-Joseph	Aménagement de terrain (conditions)
18.06.16	2030 rue Bertrand	Agrandissement du bâtiment, rénovation extérieure du bâtiment et aménagement de terrain
18.06.17	148-152 rue Dorion	Rénovation extérieure du bâtiment
18.06.18	583 rue Saint-Georges	Rénovation extérieure du bâtiment

18. RÈGLEMENTS

18.1 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJETS DE RÈGLEMENT

18.1.1 Avis de motion du règlement no RV18-4977 modifiant le règlement de zonage no 4300 visant le 2625 du boulevard Lemire et présentation du projet de règlement.

Le règlement a pour objet d'autoriser la construction d'une chapelle sur le site d'un centre funéraire situé du côté sud de l'intersection du boulevard Lemire et de la rue Bertrand

18.1.2 Avis de motion du règlement no RV18-4992 modifiant le règlement sur le plan d'urbanisme no 4299 et visant le site de l'ancienne bibliothèque municipale sur la rue des Écoles et dépôt du projet de règlement.

Le règlement a pour objet de permettre le redéveloppement à des fins résidentielles du site de l'ancienne bibliothèque municipale de la rue des Écoles

18.1.3 Avis de motion du règlement no RV18-4993 modifiant le règlement de zonage no 4300 visant le site de l'ancienne bibliothèque municipale de la rue des Écoles et dépôt du projet de règlement.

Le règlement a pour objet d'agrandir une zone d'habitation située dans le secteur des rues des Écoles, Saint-Jean et Saint-Édouard à même la totalité d'une zone communautaire et d'utilité publique adjacente de manière à y inclure le site de l'ancienne bibliothèque municipale de la rue des Écoles

- 18.1.4 Avis de motion du règlement no RV18-4998 modifiant le règlement de zonage no 4300 visant toutes les zones où un ou des usages agricoles sont autorisés et présentation du projet de règlement.

Le règlement a pour objet de modifier les dispositions relatives à l'implantation d'un bâtiment constituant une installation d'élevage et à la superficie minimale que doit posséder un terrain pour accueillir un bâtiment ou un ouvrage agricole

- 18.1.5 Avis de motion du règlement no RV18-4999 modifiant le règlement de zonage no 4300 visant le 575 de la rue des Écoles et le 2230 du boulevard Saint-Joseph et dépôt du projet de règlement.

Le règlement a pour objet de permettre la requalification à des fins multifonctionnelles du site de l'ancienne industrie Swift située aux 575 de la rue des Écoles et 2230 du boulevard Saint-Joseph

- 18.1.6 Avis de motion du règlement no RV18-5000 modifiant le règlement de zonage no 4300 visant le 575 rue des Écoles et dépôt du projet de règlement.

Le règlement a pour objet de modifier des usages autorisés en tant qu'usages conditionnels pour le site de l'ancienne industrie Swift située au 575 de la rue des Écoles et au 2230 du boulevard Saint-Joseph

- 18.1.7 Avis de motion du règlement no RV18-5001 modifiant le règlement de zonage no 4300 visant le côté sud de l'intersection des rues Clair et de Boisbriand et dépôt du projet de règlement.

Le règlement a pour objet d'autoriser les bâtiments de douze (12) logements du côté sud de l'intersection des rues Clair et de Boisbriand

- 18.1.8 Avis de motion du règlement no RV18-5006 modifiant le règlement de zonage no 4300 visant le 1900 du boulevard de l'Université et dépôt du projet de règlement.

Le règlement a pour objet d'autoriser un entrepreneur en paysagement et en déneigement ainsi que l'entreposage extérieur dans le secteur situé au sud-est des boulevards de l'Université et Saint-Charles et compris approximativement entre le 3e Rang et la rue Domino

- 18.1.9 Avis de motion du règlement no RV18-4994 modifiant le règlement sur le plan d'urbanisme no 4299 visant la rue Rhéa et dépôt du projet de règlement.

Le règlement a pour objet de permettre l'implantation d'un site de transbordement des matières résiduelles desservant les 18 municipalités de la MRC de Drummond à la suite de la modification du schéma d'aménagement de la MRC de Drummond, et ce, sur la rue Rhéa au sud-ouest du boulevard Lemire Ouest

- 18.1.10 Avis de motion du règlement no RV18-4995 modifiant le règlement de zonage no 4300 visant le 1005 de la rue Rhéa et dépôt du projet de règlement.

Le règlement a pour objet de permettre l'implantation d'un site de transbordement des matières résiduelles au 1005 de la rue Rhéa et selon certaines conditions d'implantation, de préservation d'une zone tampon et d'imposition de distances d'éloignement de certains usages jugés sensibles

- 18.1.11 Avis de motion du règlement no RV18-4986 remplaçant le règlement no 3628 concernant la vidange des boues de fosses septiques et dépôt du projet de règlement.

Ce règlement a pour objet de référer à l'entente de fourniture de service entre la MRC de Drummond et l'entrepreneur pour les frais applicables afin d'éviter de modifier le règlement chaque année. De plus, il a été ajouté certains travaux préalables à la vidange des fosses septiques, certains articles ont été modifiés afin d'apporter des clarifications et des corrections cléricales

- 18.1.12 Avis de motion du règlement no RV18-4996 modifiant le règlement no 3322 et ses amendements autorisant certains employés municipaux à délivrer des constats d'infraction afin de supprimer le paragraphe e) de l'article 4 concernant les inspecteurs et dépôt du projet de règlement.

Ce règlement a pour objet d'enlever le paragraphe e) de l'article 4 concernant les inspecteurs. Ce paragraphe énonce que les inspecteurs ont le pouvoir d'émettre des constats d'infraction pour toute contravention au règlement no 3628 concernant la vidange des boues de fosses septiques. Comme le règlement no 3628 a été remplacé par le règlement RV18-4986 et dorénavant le pouvoir des inspecteurs d'émettre des constats a été prévu dans ce nouveau règlement, il y a lieu de supprimer le paragraphe e)

- 18.1.13 Avis de motion du règlement no RV18-5007 modifiant le règlement municipal no 3500.

Ce règlement a pour objet de modifier le règlement no 3500 quant aux personnes pouvant obtenir un permis de solliciteur sur le territoire, par conséquent, seuls les organismes reconnus par la politique d'admissibilité des organismes au soutien municipal et les établissements d'enseignement pourront obtenir un permis de solliciteur. De plus, les amendes pour les solliciteurs sans permis et la sollicitation dans les lieux publics seront augmentées à 500 \$

- 18.1.14 Avis de motion du règlement no RV18-5011 décrétant des travaux de pavage sur les rues Carmelle et Chantale et nécessitant un emprunt de 188 000 \$ et abrogation du règlement RV18-4944 et dépôt du projet de règlement.

Le règlement a pour objet de décréter des travaux de pavage sur les rues Carmelle et Chantale et l'octroi d'un emprunt de 188 000 \$ pour payer cette somme remboursable sur une période de 10 ans

18.2 ADOPTION DE PROJETS DE RÈGLEMENT

- 18.2.1 Adoption du projet de règlement no RV18-4977 (au 2625 du boulevard Lemire)
- 18.2.2 Adoption du projet de règlement no RV18-4992 (site de l'ancienne bibliothèque municipale de la rue des Écoles)
- 18.2.3 Adoption du projet de règlement no RV18-4993 (site de l'ancienne bibliothèque municipale de la rue des Écoles)
- 18.2.4 Adoption du projet de règlement no RV18-4994 (rue Rhéa)
- 18.2.5 Adoption du projet de règlement no RV18-4995 (1005 de la rue Rhéa)
- 18.2.6 Adoption du projet de règlement no RV18-4998 (toutes les zones où un ou des usages agricoles sont autorisés)
- 18.2.7 Adoption du projet de règlement no RV18-4999 (575 rue des Écoles et 2230 boulevard Saint-Joseph)
- 18.2.8 Adoption du projet de règlement no RV18-5000 (575 rue des Écoles)
- 18.2.9 Adoption du projet de règlement no RV18-5001 (côté sud de l'intersection des rues Clair et de Boisbriand)
- 18.2.10 Adoption du projet de règlement no RV18-5006 (1900 du boulevard de l'Université)
- 18.2.11 Adoption du premier projet de résolution relatif aux PPCMOI visant à autoriser à titre d'usage accessoire à l'habitation l'usage de vente de végétaux, selon certaines conditions au 26 du chemin Gamelin

18.3 ADOPTION DE SECONDS PROJETS DE RÈGLEMENT

- 18.3.1 Adoption du second projet de règlement no RV18-5002-1 autoriser la présence de constructions accessoires et de bâtiments principaux en bordure d'un chemin privé dans le secteur du «Bec du Canard», soit pour les immeubles situés du 1120 au 1190 du chemin Longue-Pointe
- 18.3.2 Adoption du second projet de résolution relatif aux PPCMOI visant à autoriser un usage de type « entrepreneur général », selon certaines conditions au 550 rue Rocheleau
- 18.3.3 Adoption du second projet de résolution relatif aux PPCMOI visant à autoriser un entrepreneur en construction au 2030 rue Bertrand
- 18.3.4 Adoption du second projet de résolution relatif aux PPCMOI visant à autoriser la construction de trois (3) habitations multifamiliales sur le lot 3 898 237 situé à l'intersection des rues Lessard et Traversy, selon certaines conditions au 468 rue Lessard

18.4 ADOPTION DE RÈGLEMENTS

- 18.4.1 Adoption du règlement no RV18-4978-1 qui a pour objet d'autoriser à titre d'usage accessoire à un usage résidentiel de type unifamilial isolé ou jumelé, l'activité commerciale « service de soins paramédicaux (656) », et ce, sur l'ensemble du territoire municipal
- 18.4.2 Adoption du règlement no RV18-4980-1 qui a pour objet d'autoriser la présence de deux (2) habitations multifamiliales de quatre (4) logements situés en bordure des rues Chassé et Saint-Georges entre Saint-Joseph et Notre-Dame
- 18.4.3 Adoption du règlement no RV18-4981-1 qui a pour objet d'autoriser les bâtiments de quatre logements sur les terrains de 3500 m² et plus dans la zone commerciale comprenant des terrains situés de part et d'autre de la rue Principale, dans le secteur de la rue Descôteaux
- 18.4.4 Adoption du règlement no RV18-4985-1 qui a pour objet d'autoriser les logements intergénérationnels pour les habitations unifamiliales isolées et d'appliquer le règlement de plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) uniquement dans les cas où l'ajout du logement supplémentaire nécessite des modifications extérieures au bâtiment
- 18.4.5 Adoption du règlement no RV18-4988-1 qui a pour objet de procéder à divers ajustements réglementaires relatifs à la délimitation d'une zone de réserve et au lotissement à l'intérieur des zones de réserve dans le secteur situé entre la rue Jean-Talon et l'autoroute Joseph-Armand-Bombardier (A-55), et ce, à partir de la rue du Cabernet jusqu'à l'axe de la rue du Tressot et du Chenin
- 18.4.6 Adoption du règlement no RV18-4990-1 qui a pour objet d'autoriser une microbrasserie et des usages accessoires de vente de matériel et de matières premières destinés à la fabrication artisanale de la bière dans le secteur situé en bordure du boulevard Saint-Joseph Ouest, et ce, entre la place Bonneville et la rue Lapéro-Nord
- 18.4.7 Adoption de la résolution relative aux PPCMOI visant à autoriser un usage accessoire d'ostéopathie (associé à la chiropratique) à l'intérieur d'un bâtiment bifamilial, soit au 807 de la rue Faucher
- 18.4.8 Adoption du règlement no RV18-5003 modifiant le règlement no 3500 afin d'ajouter une nouvelle catégorie de permis de commerçant pour les vélos de cuisine
- 18.4.9 Adoption du règlement no RV18-5005 décrétant des travaux pour la réfection et la mise en valeur du noyau du quartier Saint-Joseph et nécessitant un emprunt de 3 700 000 \$ à cette fin

18.5 DÉPÔT D'UN CERTIFICAT RELATIF AU RÈGLEMENT

- 18.5.1 Dépôt d'un certificat relatif au règlement no RV18-4987 décrétant des travaux pour la construction d'une promenade piétonnière et cyclable aux abords de la rivière Sant-François et nécessitant un emprunt de 6 200 000 \$ à cette fin

19. Information des membres du conseil

- 2e versement de taxes le 20 juin 2018 (M. Jean Charest)
- Consultation publique : Plan de mobilité durable (M. John Husk)
- Journée porte ouverte au Village Québécois d'Antan (Isabelle Marquis)
- Tournoi d'échecs (M. Alexandre Cusson)
- Félicitations (M. Alexandre Cusson)

20. Période de questions concernant les affaires municipales de Drummondville

21. Prochaine assemblée du conseil: 16 juillet 2018

22. Levée de l'assemblée